

<b>DEPARTEMENT</b>
NORD
<b>CANTON</b>
TOURCOING NORD EST
<b>COMMUNE</b>
NEUVILLE EN FERRAIN

REPUBLIQUE FRANÇAISE

N°2026-160

Liberté - Egalité - Fraternité

**ARRETE DU MAIRE**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Objet : Nomination des membres du Conseil d'Administration du CCAS

Le Maire de la commune de Neuville en Ferrain

Vu l'article L123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles

Vu les articles R 123-11, R123-12 et R123-15 du Code de l'Action Sociale et des familles ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 21 Mars 2026 fixant à 16 (maximum) le nombre d'administrateurs du CCAS

Vu les propositions faites par l'UDAF

**ARRETE :**

Article 1 : sont nommés membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

Madame CORRION Virginie en qualité de représentante des associations familiales, sur proposition de l'UDAF ;

Monsieur LEMAIRE Lucien en qualité de représentant des associations de personnes âgées et retraités du département « le temps de vivre Neuville»

Monsieur EESO Bushra en qualité de représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions «Neuville Tiers Monde»

Madame TASARZ Isabelle en qualité de représentante des associations de personnes handicapées du département «A.R.P.I.H»

Madame PREVOST Evelyne au titre des personnes participant à des actions de prévention et d'animation et de développement social dans la commune

Madame SCALABRE Maryse au titre des personnes participant à des actions de prévention et d'animation et de développement social dans la commune

Madame HOUEL Ghislaine au titre des personnes participant à des actions de prévention et d'animation et de développement social dans la commune

Madame VANDEWYNGAERDE Isabelle au titre des personnes participant à des actions de prévention et d'animation et de développement social dans la commune

Article 2 : le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 3: Conformément à l'article L 123- 6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la durée du mandat des membres nommés par le Maire est la même que celle du mandat des Administrateurs issus du Conseil Municipal.

Article 4 : Le présent arrêté sera notifié à chacune des personnes concernées.

Article 5: Le Directeur Général des Services de la Commune est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Neuville en Ferrain le **27 AVR. 2026**

Mis en ligne

**29 AVR. 2026**

Le Maire  
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire  
du présent acte

Informe que le président arrêté peut faire l'objet  
d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal  
administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter  
de la présente notification



**Marie TONNERRE-DESMET**

*Marie Tonnerre-Desmet*

Maire de Neuville-en-Ferrain  
Vice-présidente du Département du Nord  
Conseillère de la Métropole Européenne  
de Lille

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Neuville-en-Ferrain CCAS

Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2026_160
Objet :	Nomination des membres du Conseil d'Administration du CCAS
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-04-27 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.3 - Designation de representants
Identifiant unique :	059-265904268-20260427-2026_160-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-265904268-20260427-2026_160-AI-1-1_0.xml	text/xml	876 o
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : Scan_29042026_150732.pdf Nom métier : 99_AI-059-265904268-20260427-2026_160-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	185 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	29 avril 2026 à 15h11min14s	Dépôt initial
En attente de transmission	29 avril 2026 à 15h11min22s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	29 avril 2026 à 15h11min25s	Transmis au MI
Acquittement reçu	29 avril 2026 à 15h11min38s	Reçu par le MI le 2026-04-29